



10 Mar 2026 -11:35

Peppol atteint 83% d'utilisateurs, soit 153.000 utilisateurs supplémentaires

Depuis le 1er janvier, 153.000 entreprises supplémentaires utilisent Peppol. Le niveau de 83% est désormais atteint tant en Flandre qu'en Wallonie, soit au total 995.819 entreprises. Il manque environ encore 7% des entreprises pour atteindre le plafond de 90% d'entreprises (environ 1.100.000 entreprises). La Belgique détient donc un record mondial sur l'ensemble de son territoire.

- Depuis le 1er janvier 2026, le nombre d'entreprises utilisant Peppol a fortement augmenté, avec plus de 153.000 entreprises supplémentaires, soit au total 995.819 entreprises. La Belgique se positionne ainsi en tête au niveau mondial pour la e-facturation.
- Les inégalités géographiques disparaissent : les chiffres récents montrent que de larges zones de la région wallonne atteignent aujourd'hui un taux d'adoption de plus de 83%, égal à celui de la Flandre.
- Il existe un plafond naturel d'environ 90 %, soit environ 1.100.000 entreprises). Une petite partie des assujettis à la TVA n'émet ni ne reçoit de factures B2B, par exemple pour la location d'un garage par un particulier. Ainsi, l'objectif réaliste se situe autour de 90 % d'entreprises connectées, ce qui signifie qu'au maximum 7 % des entrepreneurs doivent encore se connecter.
- Maintenant que le système est installé, les entrepreneurs et comptables découvrent que les factures électroniques entraînent moins d'erreurs, un traitement plus rapide et une meilleure transparence. Tirer pleinement parti des avantages de la facturation électronique — au-delà du simple respect de l'obligation — constituera le prochain défi (ou restera un point d'attention). Cela concerne notamment l'automatisation des rappels de paiement, l'intégration et le traitement dans la comptabilité, l'archivage, ainsi que l'intégration d'autres documents tels que les devis et les bons de commande.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<https://finances.belgium.be/fr>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be

